

"Messieurs !... Après douze ans de mariage, je n'avais pas d'enfant. M. Bidoche, que j'allais consulter en cachette de mon mari, m'ordonna une eau qui contenait, selon lui, les germes de la génération universelle. Je bus de cette eau et je fus bien satisfaite, puisqu'au bout de deux mois je devenais enceinte ; mon mari fut aussi très content. Mais M. le Président, ça a mal tourné, car après mon enfant, j'en ai eu un second, puis un troisième. Je fus obligé de voir de nouveau M. Bidoche et de lui demander d'arrêter cela, son eau produisant trop d'effet. M. Bidoche me répondit : "Je n'y puis rien, vous pouvez faire douze enfants !" Et Mme Bouline s'est écriée : "Je suis en droit de me plaindre, M. Bidoche a trop forcé la dose."

Malgré l'explosion de rires fous causée par cette simple et touchante exposition, malgr   l'int  r  t qu'auraient dû porter ´ l'infortun   Bidoche les magistrats soucieux de toute d  couverte propre ´ donner des d  fenseurs et des m  res ´ la patrie, ces derniers ont condamn   le malheureux ´ 200 francs d'amende.—(Progr  s m  d.)

**Association des m  decins ´trangers en France.**—Il vient de se fonder ´ Paris une association des m  decins ´trangers exerçant en France. Le nombre de ceux-ci est difficile ´ pr  ciser ; on estime qu'à Paris seulement ils sont environ 250, soit plus du dixième du nombre total des m  decins. La plupart d'entre eux ont fait leurs ´tudes m  dicales en France et sont docteurs fran  ais, et un petit nombre seulement sont venus s'établir dans notre pays apr  s avoir exerc   quelques ann  es ´ l'  tranger.

Notons ´ ce propos que l'on estime environ ´ 100 par an le nombre des m  decins ´trangers qui transmettent leur dipl  me au ministre pour ´tre autoris  s ´ exercer en France. La moiti   de ceux-ci ´ peine se soumet aux examens exig  s, les autres y renoncent, et parmi ces derniers, quelques uns reçoivent du ministre de l'Int  rieur l'autorisation d'exercer.

Il est vrai que presque toujours, dans ce cas, ils sont astreints ´ s'établir dans une localit   dtermin  e (une station hivernale le plus souvent) et l'autorisation est toujours r  vocable.

Si quelques sp  cialistes d'origine ´trang  re ont brillamment r  ussi, il est loin d'en ´tre toujours de m  me, et l'on en c  te qui ont d   renoncer ´ la client  le. Ainsi, un professeur d'Universit   russe est devenu journaliste ; un professeur suisse, apr  s plusieurs ann  es est parti pour la R  publique Argentine ; un laryngologue de grande valeur, apr  s un s  jour de deux ans en France, a d   retourner dans son pays natal.

L'Association en question a pour but de rapprocher les uns des autres les m  decins ´trangers pour qu'ils s'entraident. Un comit   compos   de MM. Thypen, de Christmas, E. Berger, Faure-Miller et Boiland a ´t   charg   de pr  parer la r  daction des statuts. Il